

Avis de marché

Services

Base Légale

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur

- I.1) **Nom et adresses**
GRAND DELTA HABITAT
3 rue Martin Luther King
AVIGNON Cedex 1
84054
France
Téléphone: +33 490272219
Courriel: patricia.angelier@granddelta.fr
Code NUTS: FRL06
Adresse(s) internet:
Adresse principale: <http://www.marches-securises.fr>
- I.3) **Communication**
Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse:
<http://www.marches-securises.fr>
Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues autre adresse:
le ou les point(s) de contact susmentionné(s)
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: <http://www.marches-securises.fr>
Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées à l'adresse suivante:
Au(x) point(s) de contact susmentionné(s)
- I.4) **Type de pouvoir adjudicateur**
Autre : Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'HLM
- I.5) **Activité principale**
Autre : Logement et Développement collectifs

Section II: Objet

- II.1) **Étendue du marché**
- II.1.1) **Intitulé:**
ACCORD CADRE MULTI-ATTRIBUTAIRE DE MAÎTRISE D'OEUVRE POUR LES OPERATIONS DE GRAND DELTA HABITAT
- II.1.2) **Code CPV principal**
71000000
- II.1.3) **Type de marché**
Services
- II.1.4) **Description succincte:**
Cet accord-cadre définit les termes régissant les marchés conclus sur son fondement, désignés ci-après "marchés subséquents", portant sur des missions de maîtrise d'oeuvre pour des opérations de constructions neuves et de réhabilitations de logements locatifs sociaux pour le compte de Grand Delta Habitat.
- II.1.5) **Valeur totale estimée**
- II.1.6) **Information sur les lots**
Ce marché est divisé en lots: oui
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots
- II.2) **Description**
- II.2.1) **Intitulé**
GRAND AVIGNON (y compris Gard Rhodanien)
Lot n°: 1
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
71000000
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS: FRL06
- II.2.4) **Description des prestations :**
Cet accord-cadre définit les termes régissant les marchés conclus sur son fondement, portant sur des missions de maîtrise d'oeuvre pour des opérations de constructions neuves et de réhabilitations de logements locatifs sociaux pour le compte de Grand Delta Habitat.
- II.2.5) **Critère d'attribution**
Critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité - Nom: VALEUR TECHNIQUE / Pondération: 60
Prix - pondération: 40
- II.2.6) **Valeur estimée**
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois: 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions:
L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an, qui court à compter de sa date de notification. L'accord-cadre sera reconductible tacitement trois (3) fois pour une nouvelle période d'un (1) an, sans que sa durée maximale ne puisse excéder quatre (4) ans. La date de reconduction est la date d'anniversaire de l'accord-cadre. La reconduction s'impose au titulaire qui ne

- peut y renoncer.
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options: non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non
- II.2.14) **Information complémentaires**
- II.2) **Description**
- II.2.1) **Intitulé**
VAUCLUSE (hors Grand Avignon), ALPES DE HAUTE-PROVENCE et DROME
Lot n°: 2
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
71000000
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS: FRL06
- II.2.4) **Description des prestations :**
Cet accord-cadre définit les termes régissant les marchés conclus sur son fondement, portant sur des missions de maîtrise d'œuvre pour des opérations de constructions neuves et de réhabilitations de logements locatifs sociaux pour le compte de Grand Delta Habitat.
- II.2.5) **Critère d'attribution**
Critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité - Nom: VALEUR TECHNIQUE / Pondération: 60
Prix - pondération: 40
- II.2.6) **Valeur estimée**
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois: 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions:
L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an, qui court à compter de sa date de notification. L'accord-cadre sera reconductible tacitement trois (3) fois pour une nouvelle période d'un (1) an, sans que sa durée maximale ne puisse excéder quatre (4) ans. La date de reconduction est la date d'anniversaire de l'accord-cadre. La reconduction s'impose au titulaire qui ne peut y renoncer.
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non
- II.2.11) **Information sur les options**
Options: non
- II.2.12) **Informations sur les catalogues électroniques**
Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non
- II.2.14) **Information complémentaires**
- II.2) **Description**
- II.2.1) **Intitulé**
GARD (hors Gard Rhodanien) et ARRONDISSEMENT D'ARLES
Lot n°: 3
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
71000000
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS: FRJ12
- II.2.4) **Description des prestations :**
Cet accord-cadre définit les termes régissant les marchés conclus sur son fondement, portant sur des missions de maîtrise d'œuvre pour des opérations de constructions neuves et de réhabilitations de logements locatifs sociaux pour le compte de Grand Delta Habitat.
- II.2.5) **Critère d'attribution**
Critères énoncés ci-dessous
Critère de qualité - Nom: VALEUR TECHNIQUE / Pondération: 60
Prix - pondération: 40
- II.2.6) **Valeur estimée**
- II.2.7) **Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**
Durée en mois: 12
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions:
L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an, qui court à compter de sa date de notification. L'accord-cadre sera reconductible tacitement trois (3) fois pour une nouvelle période d'un (1) an, sans que sa durée maximale ne puisse excéder quatre (4) ans. La date de reconduction est la date d'anniversaire de l'accord-cadre. La reconduction s'impose au titulaire qui ne peut y renoncer.
- II.2.10) **Variantes**
Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) Information sur les options

Options: non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) Information complémentaires

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

BOUCHES-DU-RHONE (Hors Arrondissement d'ARLES) et ARRONDISSEMENT DE TOULON

Lot n°: 4

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

71000000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRL04

II.2.4) Description des prestations :

Cet accord-cadre définit les termes régissant les marchés conclus sur son fondement, portant sur des missions de maîtrise d'œuvre pour des opérations de constructions neuves et de réhabilitations de logements locatifs sociaux pour le compte de Grand Delta Habitat.

II.2.5) Critère d'attribution

Critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité - Nom: VALEUR TECHNIQUE / Pondération: 60

Prix - pondération: 40

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois: 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction: oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions:

L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale d'un an, qui court à compter de sa date de notification. L'accord-cadre sera reconductible tacitement trois (3) fois pour une nouvelle période d'un (1) an, sans que sa durée maximale ne puisse excéder quatre (4) ans. La date de reconduction est la date d'anniversaire de l'accord-cadre. La reconduction s'impose au titulaire qui ne peut y renoncer.

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération: non

II.2.11) Information sur les options

Options: non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: non

II.2.14) Information complémentaires

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions:

Cf. Règlement de consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Information relative à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution:

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Section IV: Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

III.1.6) Enchère électronique

III.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics: oui

- IV.2) **Renseignements d'ordre administratif**
- IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**
- IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**
Date: 31/10/2023
Heure: 11:00
- IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation:**
Français
- IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**
- IV.2.7) **Modalités d'ouverture des offres**
Date: 31/10/2023
Heure: 14:00

Section VI: Renseignements complémentaires

- VI.1) **Renouvellement**
Il s'agit d'un marché renouvelable: non
- VI.2) **Informations sur les échanges électroniques**
- VI.3) **Informations complémentaires:**
- VI.4) **Procédures de recours**
- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours**
TRIBUNAL JUDICIAIRE
MARSEILLE
France
- VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation**
- VI.4.3) **Introduction de recours**
- VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**
- VI.5) **Date d'envoi du présent avis:**
21/09/2023